



Bulletin académique

n°748

du 3 juillet 2017



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





Sommaire

Direction de l'Analyse, des Etudes et des Statistiques	
- Arrêté relatif à la liste rectificative des écoles et collèges inscrits dans le programme académique "éducation accompagnée" à la rentrée scolaire 2017	3
Division des Personnels Enseignants	
- Fiche de poste CPE, non titulaire, Internat Lycée François Petrarque Avignon	6
Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques	
- Tableaux d'avancement et liste d'aptitude au titre de l'année 2017 - ADJAENES et SAENES	8
- Poste d'adjoint au directeur DVE - Responsable du pôle logement et vie étudiante - CROUS Aix-Marseille Avignon	13
- Poste vacant d'adjoint à l'agent comptable en charge du pôle dépenses publiques - CROUS Aix-Marseille - Avignon	17
Service Académique d'Information et d'Orientation	
- Recrutement formateur	21
- Recrutement coordonnateurs réseaux	24



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction de l'Analyse, des Etudes et des Statistiques

DAES/17-748-67 du 03/07/2017

ARRETE RELATIF A LA LISTE RECTIFICATIVE DES ECOLES ET COLLEGES INSCRITS DANS LE PROGRAMME ACADEMIQUE "EDUCATION ACCOMPAGNEE" A LA RENTREE SCOLAIRE 2017

Référence : BA n° 662 du 9 mars 2015

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les conseillers techniques - Mesdames et Messieurs les chefs de services - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par : Mme CLERC - Tél : 04 42 91 73 51 – ce.daes@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver en pièce jointe l'arrêté signé par Monsieur le recteur, relatif à la liste rectificative des écoles et collèges inscrits dans le dispositif académique éducation accompagnée à la rentrée 2017.

Signataire : Bernard BEIGNIER, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 27 JUIN 2017
relatif à la liste rectificative des écoles et collèges inscrits dans le
programme académique Education Accompagnée à la rentrée scolaire 2017

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 211-1,

Vu l'arrêté du 19 février 2015 relatif à la liste des écoles et collèges publics inscrits dans le programme académique Education Accompagnée à la rentrée scolaire 2015.

Vu l'arrêté du 4 avril 2015 relatif à la liste rectificative des écoles et collèges inscrits dans le programme académique Education Accompagnée à la rentrée 2015,

ARRETE :

Article 1^{er}

Au 1^{er} septembre 2017, la liste des écoles et collèges participant au programme académique « Education Accompagnée » est modifiée conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2017.

Fait le **27 JUIN 2017**

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille,


Bernard BEIGNIER

Annexe

Modification du dispositif académique : Education accompagnée à la rentrée 2017 dans l'académie d'Aix-Marseille

ACADEMIE	DEPARTEMENT	COMMUNE	UAI	PATRONYME	TYPE D'ETABLISSEMENT	commentaire
AIX-MARSEILLE	ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	CHÂTEAU-ARNOUX	0040384W	HENRI WALLON	ECOLE PRIMAIRE	fermeture

DIPE/17-748-506 du 03/07/2017

FICHE DE POSTE CPE, NON TITULAIRE, INTERNAT LYCEE FRANÇOIS PETRARQUE AVIGNON

Destinataires : Tout public

Dossier suivi par : DIPE - Tel secrétariat : 04 42 91 73 65

Chargé de la coordination vie scolaire entre les différents établissements de l'éducation nationale et de l'agriculture, le CPE internat Avignon Pétrarque organise le service, en concertation avec les personnels éducation relevant du ministère de l'agriculture, afin d'assurer la sécurité des élèves logés et de permettre des conditions de vie et de réussite scolaire optimales.

ACTIVITÉS PRINCIPALES en collaboration avec la vie scolaire de l'établissement d'accueil :

- Organiser et superviser avec le CPE de l'établissement d'accueil les conditions de vie des jeunes dans l'établissement,
- Assurer l'organisation et la gestion du temps et des activités des élèves de l'éducation nationale (étude du soir, animation, sortie...) en fonction des moyens et des compétences des personnels affectés à cet effet,
- Organiser le contrôle des effectifs et de la ponctualité des élèves de l'éducation nationale (réfectoire, étude, coucher),
- S'assurer du respect du règlement intérieur (consignes de sécurité générales et particulières, notamment),
- Manager le service d'éducation et surveillance (équipe du soir) mis à sa disposition par l'éducation nationale,
- Prévenir et gérer les conflits en privilégiant le dialogue et la médiation dans une perspective éducative,
- Contribuer au repérage des incivilités, des formes de violence et de harcèlement et des conduites à risques,
- Etre en lien avec les infirmières pour les élèves ayant une pathologie ou un PAI médical.

SAVOIR-FAIRE, SAVOIR ETRE, CONNAISSANCES :

- Connaître et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil,
- Etre attentif, anticiper les risques et faire preuve de réactivité et d'adaptation
- Etre en capacité de réagir en situation de crise (PPMS, accident ...)
- Gérer une situation de stress, un conflit, rester maître de soi,
- Communiquer de manière appropriée suivant les publics et les situations,
- Gérer plusieurs interlocuteurs et tâches au même moment, prioriser, planifier et déléguer, rendre compte ;
- Etre en capacité d'avoir une posture d'adulte référent auprès des élèves internes et de gérer et animer une équipe d'AED.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

La durée hebdomadaire du travail est fixée à 22 heures de service effectif sur 38 semaines correspondant à l'année scolaire (36 semaines + 2)

Les horaires de travail sont les suivants du lundi au jeudi 17 h – 22h 15,

En cas d'incident nocturne contact avec les permanents des lycées d'origine et d'accueil,
Permanences administratives rentrée scolaire – 1 semaine, sortie scolaire + 1 semaine.

Sous L'autorité hiérarchique du proviseur du lycée René Char Avignon.

L'affectation est prononcée pour l'année scolaire 2017/18.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une lettre de motivation, leur curriculum vitae à l'adresse suivante ce.dipe @ac-aix-marseille.fr.

Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIEPAT/17-748-1036 du 03/07/2017

TABLEAUX D'AVANCEMENT ET LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE L'ANNEE 2017 - ADJAENES ET SAENES

Destinataires : Tous les établissements publics

Dossier suivi par : Mme MISERY, chef du bureau 3.01 - 04 42 91 72 28 - Tél. secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

1 – AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'Education nationale en sa séance du 20 juin 2017, les adjoints administratifs 2^{ème} classe inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe** et nommés dans ce grade au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

1.	M.	PEREZ	ALFREDO	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
2.	MM	JEAN	SYLVIE	CLG	RENE CASSIN	TARASCON CEDEX
3.	MM	DELATTRE	BRIGITTE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
4.	MM	FOUQUE	DAISY	U AVIG	PAYS DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 1
5.	MM	DI GIOVANNI	CELINE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
6.	MM	PEREZ	CATHERINE	CFA	LATECOERE	ISTRES
7.	MM	ORSATELLI	PATRICIA	LYC	ANTONIN ARTAUD	MARSEILLE
8.	MM	ARNOUX	EMMANUELLE	U AVIG	PAYS DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 1
9.	MM	BOACHON-MAJEWski	JEANINE	LGT	LUCIE AUBRAC	BOLLENE
10.	MM	NUCCI	LAURENCE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
11.	MM	DE LUCA	MARIE	LP LYC	METIER CHARLES PRIVAT	ARLES
12.	MM	GONZALEZ	JOSEPHINE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
13.	MM	WARTON	CORINNE	GRETA	ALPES PROVENCE	GAP
14.	MM	LANDREAU	DOMINIQUE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
15.	MM	GAUTHIER	CARINE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
16.	MM	CRAVERO	JENNIFER	LGT	SAINT EXUPERY	MARSEILLE CEDEX 15
17.	MM	GOUTAL	MERIEM	LGT	ANTONIN ARTAUD	MARSEILLE
18.	MM	SIMONE	MURIELLE	RECT	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
19.	MM	PELLIER	MELANIE	EREA	CASTEL-BEVONS	BEVONS
20.	MM	PLANCHE	VERONIQUE	LPO LY	ALPHONSE BENOIT	L ISLE SUR LA SORGUE
21.	MM	MONTERET	CAROLE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
22.	MM	IDANI	KAOUTHAR	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
23.	MM	SCHAEFFER	CHRISTINE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
24.	MM	BLANC	SYLVIANE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
25.	MM	FERRAND	MARIE-PIERRE	CFA	HOTELLERIE ET ALIMENTATION	MARSEILLE
26.	MM	FUCHS	FABIENNE	DDCSPP	DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	DIGNE LES BAINS
27.	MM	SABARLY	ALEXANDRA	CLG	MONT D'OR (LE)	MANOSQUE

28.	MM	BELTIFA	SAMIA	CLG	ELSA TRIOLET	MARSEILLE
29.	MM	PRANO	NATHALIE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
30.	MM	BELTRAN	VERONIQUE	LP LYC	FREDERIC MISTRAL	MARSEILLE
31.	MM	VALENTINO	MARIELLE	CLG	GEORGES BRASSENS	MARIGNANE
32.	MM	VAISSE	DELPHINE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
33.	M.	BENGALY	MOUSSA	LP	CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE CEDEX 11
34.	MM	RICHARD	MARIE-FELIX	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
35.	MM	DORLAC	VALERIE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

2 – AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'Education nationale en sa séance du 20 juin 2017, les adjoints administratifs 1^{ère} classe inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe** et nommés au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

1.	MM	BOHIGUES	VIRGINIE	U AVIG	PAYS DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 1
2.	M.	CASTELLS	JEAN CHARLES	LGT	EMILE ZOLA	AIX EN PROVENCE CEDEX 5
3.	MM	BOYER	CARINE	LGT	MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE
4.	MM	ZANNIS	YOLANDE	CLG	RENE CASSIN	TARASCON CEDEX
5.	M.	BONGIOVANNI	PATRICK	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
6.	M.	GIANNONI	RODOLPHE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
7.	MM	ROMBI	ANNIE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
8.	MM	ESTIENNE	LAURENCE	D.S.D.	DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 4
9.	MM	GIOL	AGNES	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
10.	MM	BENITAH	MARIE-LOUISE	IEN	ALLAUCH PLAN DE CUQUES MATERNE	ALLAUCH
11.	MM	ROBERIEUX	MONIQUE	CLG	MIRAMARIS	MIRAMAS
12.	MM	FIorentino	NICOLE	LGT	HONORE DAUMIER	MARSEILLE
13.	MM	CHABROL	CORINNE	CLG	ALBERT CAMUS	MIRAMAS
14.	MM	CHEVALAZ	MURIEL	CLG	MATAGOTS (LES)	LA CIOTAT
15.	MM	ROUX	MARTINE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
16.	MM	MEZZONE	GENEVIEVE	D.S.D.	DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 4
17.	MM	STROHMEIER	PATRICIA	LGT	FELIX ESCLANGON	MANOSQUE CEDEX
18.	MM	TEJEDOR	LAURENCE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
19.	M.	PINELLI	ERIC	CLG	JOSEPH VERNET	AVIGNON
20.	MM	VAITY	SANTACOUMARY	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
21.	MM	SERGEANT	MARIE CHANTAL	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
22.	MM	SILVE	VERONIQUE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
23.	MM	CORMERY	BARBARA	IEN	SAINT REMY	ST REMY DE PROVENCE
24.	MM	ANTON	SANDRA	CLG	ANNE FRANK	MORIERES LES AVIGNON
25.	MM	BLANCHON	DELPHINE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
26.	MM	BRUN	MARYLENE	CLG	PAUL GAUTHIER	CAVAILLON
27.	MM	CANEVET	CECILE	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13
28.	MM	EXPOSITO	HELENE	CLG	CAILLOLS (QUARTIER DES)	MARSEILLE
29.	MM	GUIHENEUF	VANESSA	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
30.	MM	LARRULL	CORINNE	CLG	AMANDEIRETS (LES)	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
31.	M.	MEGUENNI TANI	LAKHDAR	LPO	DENIS DIDEROT	MARSEILLE CEDEX 13
32.	MM	OCCHIOLINI	MARIE FRANCE	CLG	ADOLPHE MONTICELLI	MARSEILLE
33.	MM	TIERNO	NATHALIE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

34.	MM	VINCENT	KATY	LPO LY	PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES CEDEX
35.	MM	CHIROUSE	SYLVIE	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
36.	MM	MAGGIO	SAMANTHA	LP LYC	PIERRE LATECOERE	ISTRES
37.	M.	RODRIGUES	JOSE CARLOS	DRJSCS	JEUNESSE SPORTS ET COHESION SO	MARSEILLE CEDEX 06
38.	MM	LLOBERES	DANIELLE	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
39.	MM	DUPONT	CELINE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
40.	MM	LASSAN	YVETTE	LP	PIERRE MENDES FRANCE	VEYNES
41.	MM	VALDERRAMA	MONIQUE	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE CEDEX 08
42.	MM	ASTRUC	M FRANCE	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON
43.	MM	PINAMONTI-TRINITA	MARIE CLAUDE	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
44.	MM	DE TURRIS	MARIE LAURE	CLG	RENE SEYSSAUD	ST CHAMAS
45.	MM	BARTOLI	PATRICIA	LGT	ANTONIN ARTAUD	MARSEILLE
46.	MM	GUILLOT	PATRICIA	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
47.	MM	BOSCA	BRIGITTE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
48.	MM	MAISON	MIREILLE	IEN	ASH -EST PROVENCE	AIX EN PROVENCE
49.	MM	CHABERT	MARTINE	LGT	VICTOR HUGO	CARPENTRAS CEDEX
50.	MM	MALATERRE	MARTINE	D.S.D.	DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 4
51.	MM	MOINE REGENT	AGNES	LP LYC	ALPILLES (LES)	MIRAMAS
52.	MM	IZQUIERDO	FABIENNE	LP	CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE CEDEX 11
53.	MM	BILLO	GENEVIEVE	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
54.	MM	DUFORT	SYLVIE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
55.	MM	ANSELMO	SANDRA	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
56.	MM	VENTIMIGLIA	CATHERINE	CLG	GEORGES BRASSENS	MARIGNANE
57.	MM	BAS	STEPHANIE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
58.	MM	QUEYROI	LYDIA	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
59.	MM	VINCENT	FLORENCE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
60.	MM	SEBAG	SANDRA	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

3 – AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'Education nationale en sa séance du 20 juin 2017, les adjoints administratifs principaux 2^{ème} classe inscrits sur **le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe** et nommés au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

1.	M.	PIQUET	MICHEL	LP LYC	DOMAINE D EGUILLES	VEDENE
2.	MM	CULOT	BRIGITTE	D.S.D.	DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	DIGNE LES BAINS CEDEX
3.	MM	RUBATTAZ	MARIAGRAZIA	LPO	MEDITERRANEE (DE LA)	LA CIOTAT
4.	M.	GUERIN	MICHEL	LGT	THEODORE AUBANEL	AVIGNON CEDEX 9
5.	MM	SAVIDAN	STEPHANIE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
6.	MM	MORIN	GEORGETTE	LPO	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS CEDEX
7.	MM	MONTAGNIER	SANDRA	CLG	HAUTS DE PLAINE (LES)	LARAGNE MONTEGLIN
8.	MM	HONISCH	CATHERINE	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON CEDEX 2
9.	MM	MOSA	STEPHANIE	CLG	EMILIE DE MIRABEAU	MARIGNANE
10.	MM	BETTAN	CHRISTELLE	LGT	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE CEDEX 10
11.	MM	COGOLETTI	MILLA	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
12.	M.	MORI	PHILIPPE	U AVIG	PAYS DU VAUCLUSE	AVIGNON CEDEX 1
13.	MM	BARELIER	MIREILLE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
14.	MM	BERTHOUMIEU	MARTINE	CROUS	D AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
15.	MM	LE MOS	NATHALIE	CLG	CHATEAU DOUBLE	AIX EN PROVENCE
16.	MM	MOUTTE	FABIENNE	CREPS	DOMAINE DE LA MADELEINE	AIX EN PROVENCE

17.	MM	MARTI	GUYLIANE	CLG	GERARD PHILIPPE	MARTIGUES
18.	MM	LATHUILIERE	NOELLE	LGT	EMPERI (L')	SALON DE PROVENCE CEDEX
19.	MM	LOMBARD	LAURENCE	LP	LEONARD DE VINCI	MARSEILLE
20.	MM	SCHIANO DI FERRUZZO	DOMINIQUE	IEN	MARSEILLE 05	MARSEILLE
21.	MM	PETIT	FABIENNE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
22.	MM	RIERA	NATHALIE	IEN	MARSEILLE 09	MARSEILLE
23.	MM	GOUSSELOT	SANDRINE	CLG	ROSA PARKS	CAVAILLON CEDEX
24.	MM	MASSA	LAURENCE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
25.	MM	FRISCIA	GRACIEUSE	CLG	VIREBELLE (QUARTIER)	LA CIOTAT
26.	MM	SAGET	JOELLE	D.S.D.	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
27.	MM	CHIARENZA	MARIE-CHRISTINE	CLG	JACQUES MONOD	LES PENNES MIRABEAU
28.	MM	CHAUVET	ROSE MARIE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
29.	MM	CALLIER	GERALDINE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
30.	M.	OTTAVI	NICOLAS	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

5 – AVANCEMENT AU GRADE DE SECRETAIRE D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CLASSE SUPERIEURE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en sa séance du 8 juin 2017, les secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe normale inscrits sur le **tableau d'avancement au grade de secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure** et nommés au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

1.	MM	DELAPORTE	SYLVIE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
2.	M.	HENRY	BRUNO	D.S.D	DE VAUCLUSE	AVIGNON
3.	MM	GABBANI	MARIE-HELENE	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
4.	MM	ATIA	JAMILA	CLG	SOPHIE GERMAIN	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
5.	M.	MICHELON	DIDIER	RECTOR	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
6.	MM	ROBIN	SANDRINE	CLG	PAYS DE BANON	BANON
7.	M.	LERICHE	LAURENT	CLG	VOLTAIRE	SORGUES
8.	MM	GRANIER	FABIENNE	CLG	GABRIEL PERI	GARDANNE
9.	MM	DUNOYER	PATRICIA	D.S.D	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
10.	M.	DOPFFER	BE NOIT	LGT	THIERS	MARSEILLE
11.	MM	MARTIN	SANDRINE	EREA	CASTEL BEVON	BEVONS
12.	MM	RUAT	CELINE	LGT	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON
13.	MM	BARROUYER	CATHERINE	LP	RENE CHAR	AVIGNON
14.	MM	DUREL	PEGGY	CLG	CHARLES RIEU	ST MARTIN DE CRAU
15.	MM	LE BLANC	MAGALI	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
16.	MM	PUEL	DOMINIQUE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

6 – AVANCEMENT AU GRADE DE SECRETAIRE D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CLASSE EXCEPTIONNELLE

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en sa séance du 8 juin 2017, les secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure inscrits sur le

tableau d'avancement au grade de secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe exceptionnelle et nommés au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

1.	MM	DECHAPPE	CAROLE	LGT	MARCEL PAGNOL	MARSEILLE
2.	MM	ELIDRISSI	MARIE-LAURE	LGT	EMILE ZOLA	AIX-EN-PROVENCE
3.	MM	JAILLON	LAURENCE	CLG	SYLVAIN MENU	MARSEILLE
4.	M.	HAUSSER	JEAN-CLAUDE	RECTORAT	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
5.	MM	SCARCELLA	DAISY	D.S.D	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
6.	MM	BARNAUD	YVONNE	CIO MARSEILLE EST	MARSEILLE	
7.	MM	BERTRAND	FLORENCE	RECTORAT	ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE CEDEX 1
8.	MM	CANATTONNE	AGNES	LGT	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON
9.	MM.	BANASSAT	ISABELLE	LGT	ADAM DE CRAPONNE	SALON DE PROVENCE
10.	MM	ARLANDIS	MARIE-THERESE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

4 – LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES SECRETAIRES D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Après avis de la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en sa séance du 8 juin 2017, les candidats inscrits sur **la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur** et nommés au 1^{er} septembre 2017, sont les suivants :

Liste principale

1.	MM	ESCUDIER	MARTINE	IEN	MANOSQUE	
2.	MM	CAUVIN	CHANTAL	IEN	MARIGNANE	
3.	MM	LASCO	MONETTE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
4.	MM	ACHACHE	GISELA	D.S.D	DES BOUCHES-DU-RHONE	MARSEILLE CEDEX 01
5.	MM	TARI	FRANCOISE	CLG	GYPTIS	MARSEILLE
6.	MM	FERNANDEZ	MYRIAM	LYC	FREDERIC MISTRAL	AVIGNON
7.	MM	VIRE	MIREILLE	LP	COLBERT	MARSEILLE
8.	MM	PAILLE	CHRISTIANE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
9.	MM	BARBIER	PATRICIA	CLG	JOSEPH VERNET	AVIGNON
10.	MM	CALLIER	MALKINE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07
11.	MM	SEVENIER	ROSE MARIE	LGT	ST EXUPERY	MARSEILLE
12.	MM	PARSEYAN	MONIQUE	U AIX	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE	MARSEILLE CEDEX 07

Liste complémentaire

1.	MM	COCHET	EVELYNE	D.S.D.	DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	DIGNE LES BAINS CEDEX
----	----	--------	---------	--------	-----------------------------	-----------------------

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



DIEPAT/17-748-1037 du 03/07/2017

**POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR DVE - RESPONSABLE DU POLE LOGEMENT ET VIE
ETUDIANTE - CROUS AIX-MARSEILLE AVIGNON**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels appartenant à un corps de catégorie B, corps des SAENES

Dossier suivi par : Mme MISERY, chef du bureau 3.01 - 04 42 91 72 28 - Tél. secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste d'adjoint au directeur de la Direction de la Vie Etudiante (DVE) en charge du logement et des dispositifs de vie étudiante, du CROUS est vacant à compter du 1^{er} septembre 2017.

Ce poste est localisé sur la ville d' Aix-en-Provence., 31 avenue Jules Ferry 13621 Aix en Provence cedex 1.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature **au plus tard le 13 juillet 2017** à l'adresse mail suivante :

magali.torck@crous-aix-marseille.fr

(A l'attention de Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines)

Tél. : 04 42 16 13 03

Pour ce qui concerne les renseignements sur le poste, les personnes intéressées sont invitées à contacter :

M. Raphaël DOTTORI, Directeur de la Vie Etudiante
raphael.dottori@crous-aix-marseille.fr

Les candidatures doivent être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier compte rendu d'entretien professionnel
- de la copie du dernier arrêté de promotion et de nomination

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2017

Fonctions : ADJOINT AU DIRECTEUR DVE - RESPONSABLE DU PÔLE LOGEMENT ET VIE ÉTUDIANTE
Métier ou emploi type* : AGE04 * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
Fiche descriptive du poste
Catégorie : Poste de catégorie B Corps : SAENES
Affectation
Administrative : Rattaché au directeur de la vie étudiante Géographique : CROUS AIX-MARSEILLE-AVIGNON – Services centraux d'Aix-en-Provence.
<u>MISSION PRINCIPALE DE LA DIVISION DE LA VIE ÉTUDIANTE (D.V.E.) :</u> <p>La Direction de la Vie Étudiante (DVE) regroupe actuellement 3 ensembles : le pôle Accueil, le service international (logement et accueil) et le service du Dossier Social Étudiant. La DVE est en charge de l'accueil, de l'hébergement et des aides accordées aux étudiants de l'académie d'Aix-Marseille-Avignon afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. Le pôle logement et vie étudiante sera créé au 1^{er} septembre avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil, d'hébergement et de prise en charge des étudiants par le biais de dispositifs de vie étudiante en phase avec les aspirations et les besoins de la population estudiantine (notamment l'emploi étudiant) et par une action volontariste de valorisation des possibilités d'hébergement tout au long de l'année à l'attention des étudiants nationaux et internationaux.</p>
<u>COMPOSITION DU PÔLE LOGEMENT ET VIE ÉTUDIANTE :</u> EFFECTIF SUSCEPTIBLE D'ÊTRE REVU À LA HAUSSE Un catégorie B Une catégorie C 1 personnel d'accueil (PO)
<u>Missions</u>
<u>MISSION PRINCIPALE :</u> <p>Adjoint au directeur de la vie étudiante en charge du logement et des dispositifs de vie étudiante.</p>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS :

Assurer l'encadrement, la coordination et le bon fonctionnement du Pôle Logement et Vie étudiante sous la responsabilité du directeur de la vie étudiante.

Missions principales :

1) Développer le pôle Logement :

- Assurer la gestion de l'offre de logement en cours d'année (nouvelle application lancée en mars 2017) plus particulièrement sur Aix-en-Provence afin d'optimiser le remplissage des structures d'hébergement notamment au second semestre
- Gestion des conventions annuelles d'hébergement avec les différents partenaires dont le suivi est actuellement externe à la DVE
- Assurer le bon fonctionnement du site d'offres de logement Lokaviz (Crous et parc privé) et du dispositif de caution étudiante CLE
- Réflexion à mener sur l'intégration au pôle logement de la gestion des affectations annuelles de logement sur critères sociaux en vue du découplage national Bourses/Logement à l'horizon 2018

2) Accueil et hébergement des étudiants internationaux :

A) Étudiants internationaux individuels (Aix-en-Provence)

- Piloter les instructions des demandes des primo-arrivants (septembre – mai), et de renouvellement de logement (février-juin) ;
- Admission en résidence universitaire ;
- Accompagnement tout au long du séjour ;

B) Étudiants internationaux en mobilité encadrée : référent Interlog (étudiants AMU Aix-en-Provence et Marseille)

- Interlocuteur privilégié d'AMU dans les relations ERASMUS ;
- Échange avec les référents et gestionnaires de l'université pour le suivi des contingents et admissions en cité U ;
- Échange avec les résidences pour le suivi des étudiants logés ;
- Suivi des groupes spécifiques

3) Coordonner les dispositifs de vie étudiante et l'emploi étudiant :

- Animer, coordonner et gérer les actions menées en faveur des étudiants et financées par le CROUS ou les partenaires extérieurs, collectivités locales, préfecture, etc...
- Gérer la mise en place des conventions de partenariat et les demandes de subvention, recruter en CDD les intervenants (public étudiant), mettre en place la logistique matérielle et les plannings d'intervention.
- Assurer le contrôle des activités (suivi des opérations) et établir les bilans d'activités et les bilans financiers.
- Assurer le bon fonctionnement du site Jobaviz et développer les possibilités d'emploi pour les étudiants de l'académie



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

(Champ des relations liées au poste : externe, interne)

Relations Externes : CNOUS (Direction vie étudiante), Direction des relations Internationales (AMU), Rectorat (DESR), Pôles Logement des autres Crous du réseau des Œuvres Universitaires, Etablissements d'enseignement supérieur, Partenaires institutionnels (collectivités locales, etc...), Associations

Relations Internes : Directeur vie étudiante, service DSE, agents d'accueil, DUGS hébergement, service culturel, service de la communication, antenne locale de Marseille

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...) : Groupe 1 de SAENES

Encadrement : OUI

Nb agents encadrés par catégorie : 1PA, 1PO,

augmentation possible de l'équipe à moyen terme

Conduite de projet : OUI

Compétences*

- FORMATION (SAVOIR) :

- Conduite de projets
- Connaissance des cursus proposés par les universités et les établissements scolaires de l'enseignement supérieur
- Maîtrise des langues étrangères sera un atout (bon niveau en anglais souhaité)

- CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (SAVOIR-FAIRE) :

- Utilisation du logiciel INTERLOG destiné à la gestion des contingents d'étudiants en mobilité encadrée
- Utilisation de l'application AGLAE V3 et les différents logiciels de bureautique (WORD, EXCEL, OUTLOOK)
- Utilisation de l'outil de requête informatique de l'application AGLAE V3
- Utilisation du logiciel d'hébergement du Crous H3
- Connaissance des méthodes de communication externe

- AUTRES APTITUDES (SAVOIR-ETRE) :

- Sens relationnel
- Capacité d'initiative et d'adaptation.
- Dynamisme
- Rigueur, méthode, organisation.
- Esprit d'équipe.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR : MENH1305559A)

CANDIDATURE A ENVOYER AVANT LE 13 juillet 2017

à

Magali TORCK, Directrice des ressources humaines

Tel : 04.42.16.13.03

magali.torck@crous-aix-marseille.fr

Renseignements sur le poste :

Raphaël Dottori, Directeur de la Vie Etudiante

raphael.dottori@crous-aix-marseille.fr



DIEPAT/17-748-1038 du 03/07/2017

**POSTE VACANT D'ADJOINT A L'AGENT COMPTABLE EN CHARGE DU POLE DEPENSES
PUBLIQUES - CROUS AIX-MARSEILLE - AVIGNON**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels appartenant à un corps de catégorie B, corps des SAENES

Dossier suivi par : Mme MISERY, chef du bureau 3.01 - 04 42 91 72 28 - Tél. secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste d'adjoint à l'agent comptable en charge du pôle dépenses publiques, du CROUS est vacant à compter du 1^{er} septembre 2017.

Ce poste est localisé sur la ville d' Aix-en-Provence., 31 avenue Jules Ferry 13621 Aix en Provence cedex 1.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature **au plus tard le 13 juillet 2017** à l'adresse mail suivante :

magali.torck@crous-aix-marseille.fr

(A l'attention de Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines)

Tél. : 04 42 16 13 03

Pour ce qui concerne les renseignements sur le poste, les personnes intéressées sont invitées à contacter :

Mme Virginie RIGAL, agent comptable
virginie.rigal@crous-aix-marseille.fr

Les candidatures doivent être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier compte rendu d'entretien professionnel
- de la copie du dernier arrêté de promotion et de nomination

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2017

Fonctions : ADJOINT A L'AGENT COMPTABLE EN CHARGE DU POLE DEPENSES PUBLIQUES
Métier ou emploi type* : GBF04 * REME, REFERENS, BIBLIOFIL
Fiche descriptive du poste
Catégorie : Poste de catégorie B Corps : SAENES
Affectation
Administrative : Rattaché à l'agence comptable Géographique : CROUS AIX-MARSEILLE-AVIGNON – Services centraux d'Aix-en-Provence.
MISSION PRINCIPALE DE L'AGENCE COMPTABLE : L'agence comptable est chargée de contrôler, dans le respect de la réglementation juridique et comptable publique, la recette publique (ordres de recouvrer et contentieux), la dépense publique (ordres de payer et validité de la dette), ainsi que la conservation du patrimoine dont la comptabilité matière est tenue. L'agence comptable est chargée du règlement des dépenses et encaissement des recettes, d'établir les opérations de trésorerie, et de tenir la comptabilité générale de l'établissement. Depuis la mise en place du décret du 7/11/2012 relatif à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique), l'agence comptable doit travailler en étroite collaboration avec les services de l'ordonnateur.
COMPOSITION DU SERVICE DE L'AGENCE COMPTABLE : 1 Catégorie A 2 catégories B 5 catégories C
Missions
MISSION PRINCIPALE : Adjoint à l'agent comptable en charge du pôle dépenses publiques, service financier. Chargé d'organiser le contrôle et le règlement de l'ensemble de la dépense publique (fonctionnement, investissement, personnel) dans le respect de la réglementation juridique et comptable



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS :

1) Assure la validité de la dette par une supervision des pièces justificatives des contrats signés avec des tiers :

- Vérifier les pièces justificatives, visas, relatifs aux marchés publics de fournitures (dont alimentaire), services et travaux, y compris en cours d'exécution en relation avec les services marchés et patrimoine ;
- Vérifier les pièces justificatives, visas, relatifs aux contrats et conventions, y compris en cours d'exécution en relation avec le service budgétaire et les unités de gestion ;
- Vérifier les pièces justificatives de la paie en relation avec le gestionnaire paie et le service RH
- Vérifier les pièces justificatives des dépenses de bourses en comptes de tiers en relation avec la DVE et les assistantes sociales
- Vérifier la mise à jour des pièces dans le logiciel ORION (dématérialisation des procédures).

2) Coordonne le pôle dépense publique, service financier :

- Gérer de la fluidité du traitement de la dépense pour respecter les échéances liées au calendrier de la paie, éviter les retards de paiements et intérêts moratoires ;
- Connaître les procédures du contrôle et du règlement de l'ensemble de la dépense publique

3) Référent CPP (CHORUS PORTAIL PRO)

- S'assure du bon fonctionnement du portail CPP, portail de dématérialisation des factures, et de son interface avec ORION ;
- Veille et résout les problématiques liées à CPP, soulevées par les fournisseurs.

4) Développer le contrôle partenarial avec le service RH sous l'autorité de l'agent comptable. :

- Met en place en relation avec l'agent comptable et le service RH, un contrôle partenarial concernant la paie, permettant de s'assurer de la maîtrise des risques relatifs aux opérations de paie ;
- Assure le suivi de ce contrôle partenarial.

5) Suivre la comptabilité patrimoniale :

- Intègre et comptabilise les biens immobilisables acquis par le CROUS (logiciel WININVEST) ;
- Effectue un bilan régulier, au regard de la dépense d'investissement et des marchés de travaux, des opérations susceptibles d'être intégrées

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

(Champ des relations liées au poste : externe, interne)

Relations Externes : Fournisseurs, Rectorat, CNOUS, CROUS coordonnateurs de groupement de commandes.

Relations Internes : relations avec les UG et les services centraux du CROUS (service du patrimoine, service des achats, ressources humaines, budgétaire, informatique)

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...) : Groupe 1

Encadrement : OUI

Nb agents encadrés par catégorie : 3 CAT. C

Conduite de projet : NON



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

Compétences*

- FORMATION (SAVOIR) :

- Connaissance de comptabilité et de finances publiques.
- Connaissance de la réglementation relative aux marchés publics.
- Connaître l'organisation et le fonctionnement du CROUS.
- Connaître le circuit de paie

- CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES (SAVOIR-FAIRE) :

- Utiliser le logiciel de comptabilité ORION-NG
- Aptitude à traiter des données chiffrées
- Utiliser le logiciel WININVEST
- Utiliser les différents logiciels de bureautique (WORD, EXCEL, OUTLOOK)

- AUTRES APTITUDES (SAVOIR-ÊTRE) :

- Rigueur, méthode, organisation.
- Esprit d'équipe.
- Capacité d'initiative et d'adaptation.

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

CANDIDATURE A ENVOYER AVANT LE 13 juillet 2017

à

Magali TORCK, Directrice des ressources humaines

Tel : 04.42.16.13.03

magali.torck@crous-aix-marseille.fr

Renseignements sur le poste :

Virginie RIGAL, Agent comptable

virginie.rigal@crous-aix-marseille.fr



académie
Aix-Marseille



Service Académique d'Information et d'Orientation

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SAIO/17-748-83 du 03/07/2017

RECRUTEMENT FORMATEUR

Destinataires : Tout public

Dossier suivi par : Mme GAYDON, chargée de mission - Mme NUNES, collaboratrice MLDS

Un poste de formateur MLDS est à pourvoir pour la rentrée 2017 :

- Nord Vaucluse

Vous trouverez en annexe le profil de poste. Une expérience de formateur et / ou d'accompagnement de jeunes gens en difficulté est vivement conseillée. Les candidatures (CV et lettre de motivation) devront parvenir par voie électronique à olga.nunes@ac-aix-marseille.fr pour le 12 juillet 2017 au plus tard, délai de rigueur (les éventuelles pièces justificatives seront demandées ultérieurement).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE

Formateur MLDS

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions du poste :

- Prévention : accompagnement des équipes de collège, LP et LGT, transmission d'expertise auprès du référent décrochage scolaire.
- Intervention : élaboration, prescription et mise en œuvre des parcours personnalisés en LP et LGT.
- Remédiation : mise en œuvre des différents modules des DAQ (ingénierie, pédagogie, administratif).

ACTIVITES

1. Prévention

- Contacts avec les établissements
- Informations aux équipes direction, enseignantes et éducatives
- Liaisons avec le référent décrochage scolaire
- En LP et LGT travail avec les élèves en décrochage et mise en place des parcours et passerelles.

2. Intervention

- Entretiens (de positionnement, de situation, d'aide ...) : Parcours, passerelles,
- Elaboration d'un portefeuille de compétences
- Tutorat tout au long du parcours (école, entreprise, démarches individuelles, accompagnement des équipes ...)
- Accueil d'élèves exposés au décrochage, ayant décroché, ...

3. Remédiation

- Concevoir et proposer des actions adaptées aux besoins en accord avec les directions des établissements
- Recevoir et orienter les jeunes
- Constituer des équipes pédagogiques (enseignants et non enseignants)
- Prendre en charge le groupe classe notamment autour du projet professionnel

- Suivre le bon déroulement des actions
- Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

CONTEXTE D'EXERCICE

Le formateur MLDS exerce ses fonctions au sein d'un établissement scolaire implanté dans un réseau. Le formateur est placé sous l'autorité du chef d'établissement, du coordonnateur de son réseau et du chargé de mission MLDS.

COMPETENCES REQUISES

- Licence requise.
- Organisation (autonomie, piloter un projet)
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures)
- Travail d'équipe, adaptabilité (encadrer, animer une équipe)
- Initier et conduire des partenariats
- Encadrer des jeunes en ruptures
- Maîtriser les TICE
- Savoir rendre compte
- Respect de la hiérarchie
- Créativité, innovation
- Conduite d'entretiens

Les candidats dont les dossiers auront été pré sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir à la MLDS avant le 12 juillet 2017 par voie électronique seulement à l'adresse suivante : olga.nunes@ac-aix-marseille.fr.

DELAI DE RIGUEUR



SAIO/17-748-84 du 03/07/2017

RECRUTEMENT COORDONNATEURS RESEAUX

Destinataires : Tout public

Dossier suivi par : Mme GAYDON, chargée de mission - Mme NUNES, collaboratrice MLDS

Un poste de coordonnateur MLDS est à pourvoir pour la rentrée 2017 :

- Arles / Avignon

Un poste de coordonnateur MLDS est susceptible d'être vacant pour la rentrée 2017 :

- Marseille nord / Maignane - Vitrolles

Vous trouverez en annexe le profil de poste. Une expérience de formateur et / ou d'accompagnement de jeunes gens en difficulté est vivement conseillée. Les candidatures (CV et lettre de motivation) devront parvenir par voie électronique à olga.nunes@ac-aix-marseille.fr pour le 12 juillet 2017 au plus tard, délai de rigueur (les éventuelles pièces justificatives seront demandées ultérieurement).

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

PROFIL DE POSTE

Coordonnateur MLDS

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la prévention et de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions du poste :

- Coordonner les différentes actions d'un réseau ou plusieurs : liaison avec les formateurs des différentes actions, diagnostic et conception des actions.
- Impulser et participer au partenariat en liaison avec les objectifs de la politique académique.
- Travailler en collaboration avec le responsable académique MLDS.

ACTIVITES

1. Coordination des équipes et des actions

- Assurer la diffusion des informations afférant au fonctionnement des actions.
- S'assurer de la pertinence des dispositifs en fonction des besoins et en liaison avec les partenaires du réseau Foquale au sein d'un même bassin.
- Animer et réguler les équipes, permettre des échanges de pratiques.
- S'assurer des besoins des dispositifs (remplacements, recrutements des intervenants, besoin en heures ...).

2. Le partenariat

- Se faire connaître dans le réseau et être reconnu comme personne ressource, porter la politique académique de prévention du décrochage scolaire auprès des différents partenaires (intra et interinstitutionnel).
- Participer aux réunions fonctionnelles PSAD et FOQUALE.
- Travailler en partenariat avec DCIO pour mettre en œuvre les premiers contacts et les entretiens avec les jeunes décrocheurs.
- Avoir des liens étroits avec les partenaires du terrain : ML, associations, ...

3. Travail en collaboration avec responsable académique

- Etre conseiller technique auprès du responsable académique de la MLDS
- Participer aux réflexions sur les évolutions MLDS avec apport de son expertise du terrain

- S'assurer de la remontée des informations afférentes aux formateurs (rapports d'activité, remontées en flux, ...), aux actions (appels à projet, budget, ...)
- Participer à toutes les réunions de travail nécessaires.
- Assurer la transmission des informations à tous les échelons hiérarchiques.

LIEU D'EXERCICE

Le coordonnateur MLDS est rattaché administrativement et exerce ses fonctions au sein d'un établissement scolaire implanté dans un bassin d'éducation et de formation. Le coordonnateur est placé sous l'autorité du chef d'établissement et du chargé de mission.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Organisation (autonomie, concevoir et piloter un projet),
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures),
- Travail d'équipe, adaptabilité, avoir des qualités relationnelles (encadrer, coordonner une équipe),
- Impulser la mise en œuvre des partenariats,
- Maîtriser les TICE et avoir des qualités rédactionnelles,
- Savoir rendre compte,
- Etre créatif, innovant, réactif,
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision

Les candidats dont les dossiers auront été pré sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir à la MLDS avant le 12 juillet 2017 par voie électronique seulement à l'adresse suivante : olga.nunes@ac-aix-marseille.fr.

DELAI DE RIGUEUR